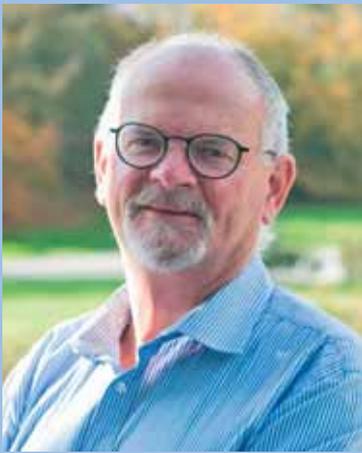


Chauvigné

comme unique...



- Vœux du maire
- Le budget
- Création site internet



Édito

A nouveau force est de constater que cette année 2021 n'a pas été un long fleuve tranquille.

De nombreux défis sont à relever en 2022 et pour se faire, plus que jamais l'entraide et la solidarité seront indispensables.

Il faut continuer à faire preuve de responsabilité tant collectivement qu'individuellement dans la gestion de cette crise sanitaire; à l'image du respect des gestes barrières qui ont permis de freiner l'épidémie.

Les efforts fournis doivent être poursuivis en 2022, afin d'endiguer définitivement ce fléau. Au delà du covid, 2022 sera également une année charnière avec les élections présidentielle et parlementaire. Dans cette course au pouvoir, ne laissons pas nos frustrations et notre colère nous aveugler. Sachons décrypter et mesurer la portée véritable des messages et promesses diffusés afin de se positionner de façon éclairée.

En 2022, Chauvigné poursuivra son aménagement. Les travaux actuels de centre bourg aboutiront à la création d'une cuisine réfectoire garderie pour l'école et la construction de deux logements, ils devront débuter au second semestre. Ce bulletin vous permettra d'avoir un aperçu détaillé de ce chantier majeur du mandat en cours.

Je profite de cette tribune pour une fois encore remercier tous les bénévoles des associations de la commune ainsi que leurs présidents, qui, malgré le contexte, se dépensent sans compter afin de mobiliser leurs équipes autour de la vie locale. Merci également aux personnes qui s'investissent bénévolement pour la commune : les participants à l'entretien des lieux communaux (bâtiments, cimetière, église), à la décoration du bourg, à la réalisation de menus travaux, à la garde des enfants pendant la phase Covid et plus généralement tous ceux qui s'engagent pour Chauvigné.

De nouvelles aventures nous attendent en 2022 vivons les pleinement, je souhaite qu'elles soient heureuses et agréables à tous.

Très bonne année 2022

Directeur de la publication :
Henri Rault.

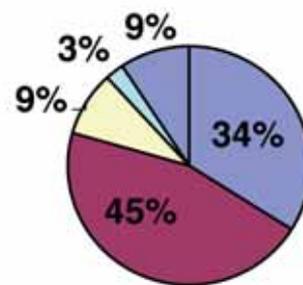
Conception, mise en page
Arc en Ciel imprimeurs
- Lécousse

Rédaction, photos :
Commission Communication

Budget primitif 2021

dépenses de fonctionnement budget 2021

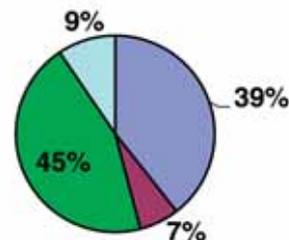
Charges à caractère général (électricité, eau, petit matériel, entretien, assurances...)	176 000,00 €
Charges de personnel (salaires et charges)	235 520,00 €
Charges exceptionnelles, dépenses imprévues	45 474,00 €
Charges financières (intérêts emprunts, ligne de trésorerie)	13 000,00 €
Charges de gestion courante (indemnités élus, incendie, cotisations diverses...)	48 205,00 €
	518 199,00 €



- Charges à caractère général (électricité, eau, petit matériel, entretien, assurances...)
- Charges de personnel (salaires et charges)
- Charges exceptionnelles, dépenses imprévues
- Charges financières (intérêts emprunts, ligne de trésorerie)
- Charges de gestion courante (indemnités élus, incendie, cotisations diverses...)

recettes de fonctionnement budget 2021

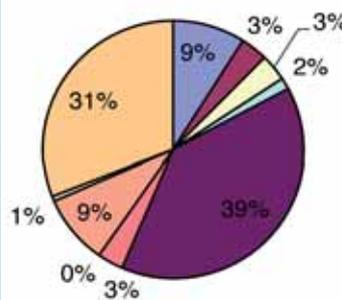
DGF, dotations, péréquation ...	205 263,00 €
Produits des services (redevances, concessions ...)	33 700,00 €
Impôts et taxes (contributions directes)	231 236,00 €
Locations, produits exception ...	49 020,00 €
	518 199,00 €



- DGF, dotations, péréquation ...
- Produits des services (redevances, concessions ...)
- Impôts et taxes (contributions directes)
- Locations, produits exception ...

dépenses d'investissement prévues en 2021

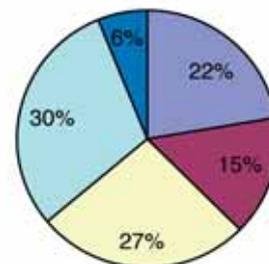
Ecole garderie	28 000,00 €
Mairie	10 500,00 €
Salle des Fêtes (travaux, matériels aménagements extérieurs)	10 500,00 €
Cantine	4 500,00 €
Éilots centre bourg cantine garderie 2 logements	122 500,00 €
Logements sociaux	10 000,00 €
Compensation voirie + chemin piéton lot salle des fêtes + numérotation villages	27 254,60 €
Extincteurs	2 000,00 €
Dépenses financières (emprunt capital, cautions, dépenses imprévues, déficit)	96 361,65 €
	311 616,25 €



- Ecole garderie
- Mairie
- Salle des fêtes (travaux, matériels aménagements extérieurs)
- Cantine
- Éilots centre bourg cantine garderie 2 logements
- Logements sociaux
- Réserve incendie salle des fêtes
- Extincteurs
- Compensation voirie + chemin piéton lot salle des fêtes + numérotation villages
- Extincteurs

recettes d'investissement prévues en 2021

Subventions salle des fêtes, isolation logements	69 626,05 €
FCTVA	47 000,00 €
Ventes	82 500,00 €
Opérations financières (excédents reportés fonctionnement et investissement 2016)	93 351,09 €
Amortissement	19 139,11 €
	311 616,25 €



- Subventions salle des fêtes, isolation logements
- FCTVA
- Ventes
- Opérations financières (excédents reportés fonctionnement et investissement 2016)
- Amortissement

Avancée du projet « fer à Cheval »

L'opération menée par la commune de Chauvigné dans le centre bourg répond à de multiples objectifs :

- **Lutter contre la vacance :**

En effet, un ancien commerce (restaurant boucherie) est en état d'abandon depuis de nombreuses années.

- **Réorganiser des bâtiments publics en créant une cantine et une garderie**

La cantine aujourd'hui est obsolète :

- Pas accessible aux PMR (personne à mobilité réduite)
- Trop petite
- Éloignée de l'école

Aujourd'hui et par manque de bâtiments, la salle dédiée au monde associatif fait office de garderie périscolaire pour les enfants. Cette salle n'est pas adaptée aux enfants.

- **Redonner aux associations une salle de réunion et d'activités.**

- **Répondre parfaitement à la loi EGALIM :**

En équipant la commune de matériel qui permettra de

poursuivre la fabrication des repas sur place en haut niveau de qualité.

- **Densifier l'habitat et donc lutter contre l'artificialisation des sols en créant deux logements**

La commune de Chauvigné a été retenue après avoir répondu à un appel à projet du département d'Ille-et-Vilaine : « Dynamisation des centres bourgs par l'habitat et l'amélioration aux services publics »

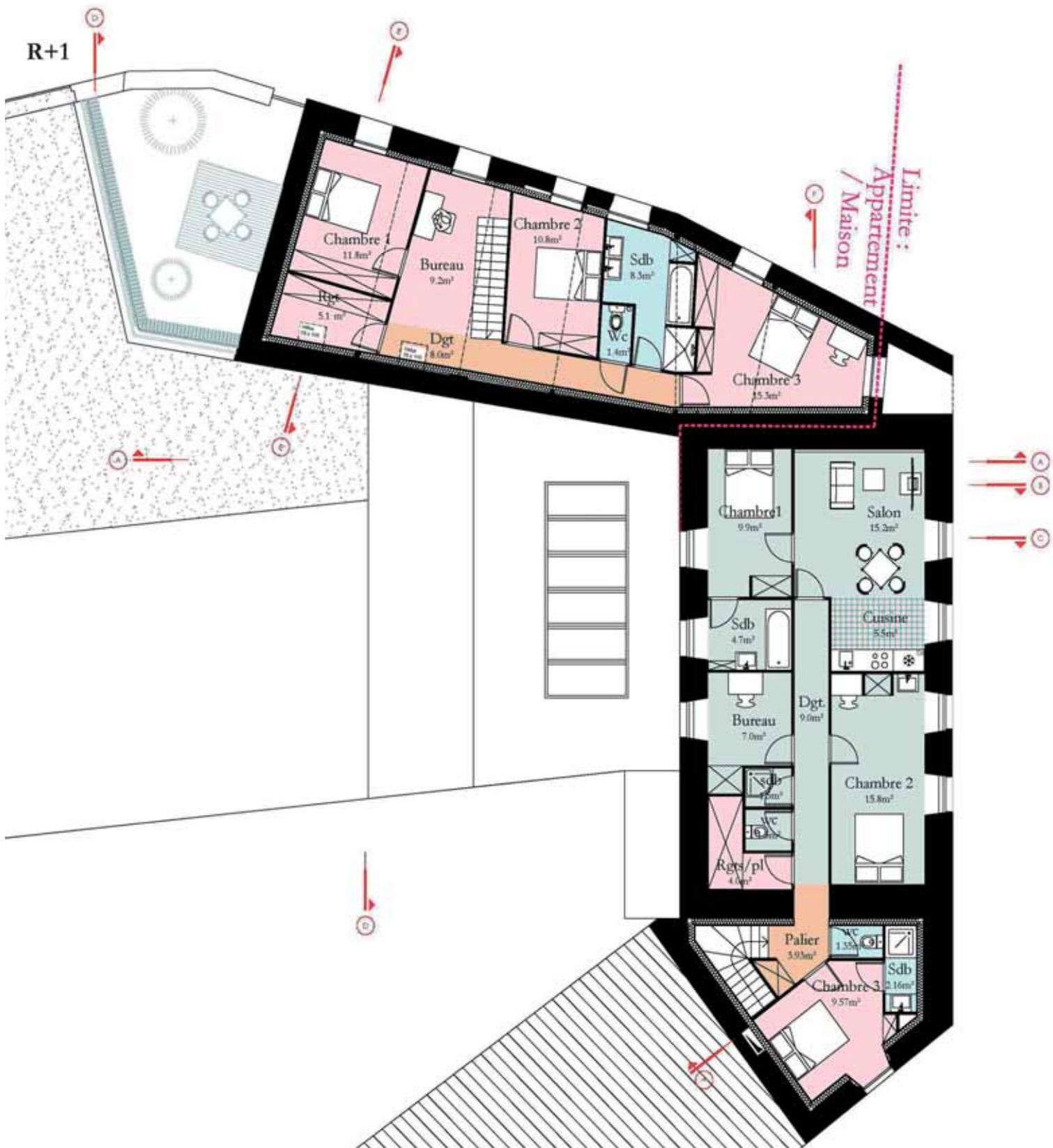
En 2020, une étude pré-opérationnelle a été menée avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) sur la faisabilité technique et financière du projet.

L'EPF s'est porté acquéreur du bien pour le compte de la commune qui en possède aujourd'hui la maîtrise foncière.

Afin de mener à bien ce projet un comité de pilotage s'est créé comprenant : l'EPF, le département d'Ille-et-Vilaine, Couesnon Marche de Bretagne, le conseil en énergie partagée du Pays de Fougères, l'architecte conseil du département, le réseau BRUDED et les associations de la commune.

RDC





PROJET 2022 : Lotissement

Aujourd'hui tous les lots ont trouvé acquéreurs dans le lotissement: « le Bosquet » .

La dernière maison devrait sortir de terre dans les semaines à venir. C'est pourquoi, la commune va procéder à la création d'un nouveau lotissement qui l'espace situé entre du lotissement du Bosquet et le complexe sportif.

Le cabinet Letertre a été retenu pour mener à bien ce projet. Les travaux de viabilisation devraient débiter en fin d'année.



Terrain de foot

- Les vestiaires construits il y a 40 ans ont besoin d'être rénovés. Le conseil municipal travaille actuellement avec l'AST Chauvigné sur un projet d'amélioration et d'adaptation des vestiaires notamment au foot féminin.
- De même la pelouse a besoin d'être refaite au printemps (éliminer les herbes indésirables et ré-ensemencer).

Une rencontre est prévue avec les dirigeants pour fixer les priorités. Nous ferons appel au bénévolat pour ce projet.



Création Site internet

La municipalité est en active réflexion pour la création d'un site internet pour notre commune.

Accessible à tous les habitants de Chauvigné et aux visiteurs, il devra permettre de :

- Faciliter l'accès à l'information et aux démarches ;
- Assurer la promotion du territoire ;
- Valoriser les services présents sur le territoire ;
- Valoriser les animations locales et l'actualité des associations...

Pour ce projet, la municipalité s'est entourée d'un comité de citoyens volontaires (particuliers et représentant d'association), les personnes intéressées peuvent encore se manifester à la mairie.

Nous espérons que ce site internet soit accessible au cours de l'année 2022.

Urbanisme

Toute modification d'urbanisme doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

* Demande de déclaration préalable pour modification de façade (ravalement, ouvertures, fenêtres de toit..) , construction abri de jardin, extension habitation jusqu'à 20 m².

- déclaration abattage de bois dans tout espace boisé classé.

* Permis de construire pour toute extension ou nouvelle construction supérieure à 20 m².

Etat civil 2021

"Avec autorisation des familles pour parution publique (loi RGPD) : " nous oblige à demander le consentement des personnes pour pouvoir citer leurs noms dans les documents pour parution publique..

Naissances

7 naissances enregistrées en 2021, dont

JAMAUX Mathéo - 2 janvier

GEFFRAY Esmée - 2 juin

RICHARD Mayeul - 17 août

VICTOR Augustin - 22 août

BOBON Tom - 19 septembre

Mariages

3 mariages enregistrés en 2021

GAUDIN Morgane et

CHALADYJ Jean-Michel - le 10 juillet

GILBERT Isabelle et ORY Franck

le 17 juillet

BRARD Céline et BERTIN Jérôme

le 2 octobre

Décès

BASTIAN PATRICK - le 8 JANVIER

GUINARD VERONIQUE - le 16 FEVRIER

PIRON MARIE GERARD - le 21 MARS

BUSSARD MARCEL - le 17 MAI

GERARD FERNANDE LEGEARD

le 23 MAI

BONNET MICHEL - le 31 MAI

HODOUIN LOUISE DESMARES

le 21 NOVEMBRE

GICQUEL GUY - le 13 DECEMBRE

LEBON JEANINE CHEVREL

le 6 DECEMBRE

FROGEUL EUGENE - le 20 DECEMBRE

Mission locale

Déploiement du dispositif Territoire 100% contact sur votre commune



Nombre de jeunes sans emploi ni formation sont inconnus des services publics de l'emploi. Afin de ne laisser personne sans réponse et ne délaissant aucune partie de son territoire, la Mission Locale du Pays de Fougères a décidé d'aller au-devant de ce public « invisible » âgé de 16 à 30 ans.

Afin d'être au plus proche de chacun, des rencontres sont possibles à moins d'un quart d'heure de votre domicile. Ainsi, toute personne qui le souhaite pourra connaître les possibilités qui lui sont offertes pour faciliter son accès à l'orientation, la formation et l'emploi. Mais aussi, si besoin, aux aides aux permis, à la mobilité, aux loisirs ou à la subsistance ainsi qu'aux différents accompagnements possibles.

Vous ou un de vos proches êtes concernés, n'hésitez pas à solliciter les personnes relais de votre territoire :

Au sein de votre commune :

Mme Virginie Elshout, Adjointe au maire – Mairie de Chauvigné – 06 17 16 54 90

A la Mission Locale du Pays de Fougères :

Adeline Horion, conseillère référente Territoire 100% Contact et Obligation de formation 16-18 ans

07 74 32 88 60

Ce dispositif porté par les missions locales des Pays de Vitré et Fougères s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet du Ministère du Travail. Décliné régionalement, il couvre l'ensemble de l'arrondissement Fougères – Vitré

Merci aux bénévoles

Merci aux bénévoles qui, 3 à 4 fois dans l'année, donnent de leur temps en renfort de l'agent technique Frédéric pour des travaux divers : nettoyage du cimetière, aide au fleurissement du bourg...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, venez vous inscrire en mairie et nous vous contacterons.

Il s'agit de partager un moment convivial tout en donnant un peu de son temps pour notre commune.

Merci également à Gwendal Ory et Samuel Rebours. Dans le cadre du dispositif argent de poche, ils ont participé à divers travaux : peinture, désherbage dans la commune en Juillet 2021.

L'opération sera renouvelée en été 2022, les 16-17ans peuvent déjà venir s'inscrire à la mairie.



PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



L'école primaire publique de Chauvigné : Activités 2021 :



Le lundi 13 décembre, les élèves des classes de Grande Section au CM2 sont allés à la patinoire « Le Blizz » à Rennes pour une séance de découverte. Chutes et amusement étaient au rendez-vous !



Les classes de maternelle et de GS-CP ont assisté à un spectacle musical intitulé « La plume lourde ». Les enfants ont pu découvrir différents instruments et dialoguer avec les musiciens à la suite de la représentation. 2021



Le Père Noël est passé dans les classes et a offert un livre à chaque enfant. Merci à l'APE pour son intervention !



Grâce à une rencontre avec l'artiste Mad Lenoir, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu découvrir des instruments, chansons et danses du Burkina Fasso.



Nous avons clôturé l'année 2021 par un Marché de Noël organisé dans le cour de l'école. Les enfants avaient préparé de petits objets qui ont été mis en vente afin de financer des sorties ou des projets. Ils ont également interprété quelques chansons devant un public rafraichi mais ravi !

L'école primaire publique de Chauvigné :

Equipe enseignante



(de gauche à droite) :

Aurélie Canto – CE1

Lucile Besnard - GS/CP

Mélanie Daville – CM1 /CM2

Isabelle Suet (Directrice) – GS/CP

Gaëlle Marsal – CE2/CM1

Nathanaëlle Blin – TP/PS/MS

Equipe agents



(de gauche à droite) :

Frédéric Lejars – agent technique

Laurence Beziel – agent entretien et garderie

Karine Souchu – agent entretien et cantine

Catherine Ory – cuisinière et garderie

Sonia Ossant – ATSEM et cantine

Sandrine Monsifrot – agent garderie et cantine

Absentes sur la photo : Marie-Lyne Garnier – secrétaire de mairie

Plan Numérique

La municipalité, avec une forte implication de l'équipe enseignante, a répondu au plan de relance numérique lancé par le ministère de l'Education nationale. Une enveloppe de 15000€, financée à 70% par l'Etat, va permettre de doter chaque classe primaire d'un vidéo projecteur interactif, ainsi que de doubler la flotte de tablettes et d'ordinateurs portables. L'ensemble de ces supports sera en réseau via un serveur interne.

Isolation et nouveaux système de chauffage

Des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés, avec l'accompagnement des services du Pays de Fougères, subventionnés à 80% par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Peintures

Après la classe des CE1 en 2020, c'est au tour de la classe de CM de refaire peau neuve. Les élèves ont choisi un camaïeu de vert pour la nouvelle peinture murale.

Départ en retraite Sylvie Potrel

Pendant plusieurs années de service à la municipalité, Sylvie a accompagné les enfants sur les temps périscolaire. Tôt le matin et tard le soir, elle accueillait les enfants à la garderie, toujours avec le sourire. Le midi, elle les accompagnait sur le temps du repas, toujours avec entrain. Et parfois, elle était présente sur le temps de repos des tous petits, toujours avec douceur.

Nous la remercions pour son investissement et sa bonne humeur.

Les enfants de la garderie ont affiché un petit mot sur la porte de la garderie, pour lui souhaiter une bonne retraite, ce que nous faisons à notre tour.

Nous lui souhaitons une joyeuse retraite.



Centenaire

Originaire de St Hilaire des landes Denise a épousé Amand Simon le 06 Juin 1947. Agriculteurs le couple s'installe au lieu-dit Saute Coudre en Chauvigné. Denise donnera naissance a 4 Enfants Amand Denise Joël et Alain qui lui donneront onze petits enfants et dix arrières petits enfants

Denise a eu 100 ans en Décembre 2021. Elle est aujourd'hui à la maison de retraite de Tremblay ou nous nous sommes rendus pour fêter l'évènement.

Souhaitons-lui une bonne année.



Action sociale

L'action sociale se poursuit par l'instruction des demandes d'aide sociale de toute nature : aide médicale, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide-ménagère à domicile, carte d'invalidité, portage de repas ...et vous dirige vers les différentes institutions publiques et privées (ADMR, CDAS, CLIC...). Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie

La date retenue pour le repas dédié aux personnes de + de 65 ans est le dimanche 13 février 2022 à 12h00 à l'Auberge de la Maison neuve sous réserve des conditions sanitaires.

Les personnes concernées pourront s'inscrire en mairie jusqu'au 4 février. Une participation de 5€ sera demandée à l'inscription.

Le colis aux personnes hospitalisées de la commune sera porté en janvier.

Maisons fleuries

Comme les autres années, la municipalité a organisé le concours des maisons fleuries. Merci et félicitations à tous les participants qui ont contribué à l'embellissement et le fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses.

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver selon les règles sanitaires pour récompenser les lauréats.

Voici les résultats des trois premiers de chaque catégorie :

Catégorie 1 - Maisons avec environnement

1^{er} : Dumont Madeleine et Bernard , 2^{ème} : Garnier Thérèse et Chevalier Jean, 3^{ème} : Daves Keith,

Catégorie 2 : Pavillons

1^{er} : Decensé Eugénie, 2^{ème} : Roinel Isabelle et Philippe, 3^{ème} : Brossay Alphonse et Jeanine,

Catégorie 3 : Façades avec ou sans courette

1^{er} : Barbedette Marguerite et Chevrel Bernard, 2^{ème} : Vignerons Germaine, 3^{ème} : Taupin Thérèse

Catégorie 4 : Parcs et Jardins

1^{er} : Coudray Aimée et Jean, 2^{ème} : Thomas Suzanne et Loïc, 3^{ème} : Gilbert Huguet et Jean-Claude

Les personnes classées premières dans leur catégorie au concours communal, et ayant obtenu la moyenne au niveau de leur notation, se sont retrouvées participantes au concours intercommunal de Couesnon Marches de Bretagne .

N'hésitez pas à vous inscrire en 2022 , le concours est ouvert à tous les Chauvignéens.



Elagage

Il est rappelé que tout propriétaire est tenu conformément à l'article R161-24 du Code rural d'entretenir son terrain et élaguer les arbres « les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.»

Les propriétaires pourront également être tenus pour responsables en cas de dommage sur les réseaux électriques et téléphoniques par des arbres qui n'auraient pas été élagués.

SVE

(Saisine par Voie Electronique)

Gestion dématérialisée des demandes d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2022

La commune en partenariat avec le service des Autorisations du Droit des Sols (ADS) du syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères ont développé une application numérique SVE (Saisine Par Voie Electronique) facilitant le dépôt des demandes d'urbanisme en ligne. L'obligation de recevoir les demandes par voie dématérialisée concerne l'ensemble des collectivités, quelle que soit leur taille.

A partir du 1^{er} janvier 2022, tout usager aura la possibilité de déposer une demande d'autorisation du droit des sols (*Permis de construire, Déclaration préalable, Certificat d'urbanisme a et b, Permis de démolir, Permis d'Aménager, Déclaration d'intention d'aliéner*) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Cette téléprocédure dont l'accès est « gratuit » permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et le suivi en ligne de leur demande.

Pour accéder au guichet, veuillez cliquer sur le lien suivant

<https://sve.sirap.fr/#/035310/>

A noter, le dépôt au format papier est toujours accepté.

L'usager a possibilité d'opter pour le format de transmission de son choix.

Un festival à Chauvigné !

Chloé, Manu et Iwen, 3 habitants de Chauvigné, ont créé l'association La Débrouillardise.

Cette asso, a pour but la production et promotion musicale. Elle a comme structure un studio d'enregistrement et du matériel de sonorisation pour la création d'événements.

Cette année l'association organise un festival ouvert à tous, le samedi 27 août 2022.

Avec en programmation : musique, théâtre, spectacle pour enfants et marché artisanal.

Contact : la.debrouillardise35@gmail.com



Le club de l'Amitié

Les activités des 72 membres du club de l'Amitié ont repris doucement avec un repas en juillet à l'auberge et un pique-nique sous le préau du terrain des sports en août. Malgré les masques se rencontrer après une si longue absence a fait du bien aux participants.

Les réunions mensuelles d'octobre et novembre ont aussi permis de se retrouver autour des jeux.

Le 16 décembre, convives ont partagé avec plaisir le repas de Noël à l'auberge.



Comme les activités ont été réduites, les membres du bureau ont essayé de compenser. En plus des réductions sur les tarifs des repas à l'auberge et du calendrier habituel : des friandises et une réduction des cotisations annuelles qui sont passées de 16 à 8€.

Pour 2022, l'assemblée générale se déroulera le jeudi 20 janvier avec élections (de 14 à 16h) dans la salle des associations en respectant les règles sanitaires.

La journée se terminera par le partage de la galette des rois.

Chaque personne retraitée est la bienvenue.

Les projets d'activités (concours de belote, sortie à la journée ...) dépendront des conditions sanitaires. Espérons pouvoir les réaliser.

JUMELAGE

Le contexte sanitaire est encore venu perturber les actions de l'association en 2021.

L'assemblée générale s'est toutefois tenue en septembre. A la fin de la réunion, les adhérents ont pu partager un moment de convivialité dans le respect des gestes barrières.

L'opération Chocolats Jeff de Bruges a été renouvelée en octobre et a connu un très bon succès.

Nous espérons que 2022 sera une année plus remplie de moments de partage et permettra la reprise nos échanges avec nos amis allemands de Steinfeld.

Amicalement,

Le comité de jumelage de Chauvigné

Contact : Géraldine Guerlé-Lamarre – Présidente (02 99 95 55 53)

AS Tremblay-Chauvigné

Foot et Volley



Après 2 années perturbées, une nouvelle saison s'est engagée pour le club de l'AS Tremblay-Chauvigné. Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière. Le nombre de bénévoles est lui en baisse.

La section Volley compte 13 licenciés : 1 équipe mixte en Honneur

La section Foot compte 110 licenciés avec 10 équipes des U7 aux séniors, dont une équipe féminine U15F en Groupement.

Section football

2021 a été marqué par la création d'un groupement de jeune avec 2 clubs voisin : le Groupement de Jeunes de l'Antrainais. Les jeunes de l'ASTC des U10 aux U16 jouent avec ceux du FCMBRN et des Portes du Couesnon. Ce regroupement permet de faire jouer l'ensemble des joueurs du club dans toutes les catégories et d'avoir une continuité pour les jeunes.

Les jeunes des U6 à U9 restent sous les couleurs de l'AS Tremblay-Chauvigné.

2 équipes séniors cette année avec 40 licenciés. L'équipe A évolue en Division 2. Les derniers résultats et le jeu pratiqué sont encourageants. L'équipe B joue en Division 4 et se situe en haut de classement. La convivialité est au rendez-vous tous les dimanches. Les entraînements se déroulent à Tremblay et les matchs se jouent à Chauvigné à partir de Janvier

Section Volley

L'ASTC section volley comprend un effectif de 13 joueurs L'équipe évolue en division "Honneur". Elle occupe la première partie de classement.

Les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 20h30 et les matchs se déroulent le vendredi à 21h à la salle des sports de Tremblay.

Envie de volleyer, n'hésitez pas à venir un mercredi. Vous êtes timides, constituer une équipe pour le tournoi de fin de saison qui aura lieu le vendredi 24 juin (4x4 mixte)

Contact : **Aimé DESMARES 06-70-84-18-14**

Les dates à retenir :

Samedi 26 Mars 2022 :

Repas de l'ASTC à salle des fêtes de Chauvigné

Samedi 14 Mai :

Tournoi jeunes U9 et U11

Samedi 4 Juin :

Tournoi jeunes du Groupement de Jeunes de l'Antrainais

Vendredi 24 Juin :

Tournoi volley à Tremblay

Samedi 25 Juin :

Tournoi jeunes/séniors à Tremblay

Composition du Bureau

Co-présidents : Aimé DESMARES, Maxime DESMARES.

Vis-présidents : Audrey DESRUE, Pierre Jean LAMARRE, Georges POISSON

Secrétaire : Julien DESMARES, Secrétaire-adjoint : Laurence BEZIEL

Trésorier : Gérard LAMARRE, Trésorier-adjoint : Gaël JUIGNET

Merci aux municipalités pour leur soutien et à leur engagement auprès du club. Merci aux sponsors, aux bénévoles et supporters qui donnent de leur temps sans oublier notre arbitre Loris formé par le club et sans qui le club ne pourrait pas être pérenne. Le club cherche également de nouveaux dirigeants et bénévoles pour la saison prochaine.



l'AS Tremblay-Chauvigné 2021-2022

Un point sur la sécurité à la Chasse !

ACCA fêtera ses 50 ans en 2022, la Société de Chasse de Chauvigné a été créée le 26 Mars 1972. Voici ci-contre nos anciens Présidents qui se sont succédés afin de maintenir l'Association.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 11 Juin 2021, le nombre de chasseurs cette année est de 28, la saison 2020 / 2021 a été bien remplie avec une régulation soutenue et efficace qui a porté sur 14 chevreuils, 11 sangliers et autres nuisibles (ragondins, blaireaux, renards ...).

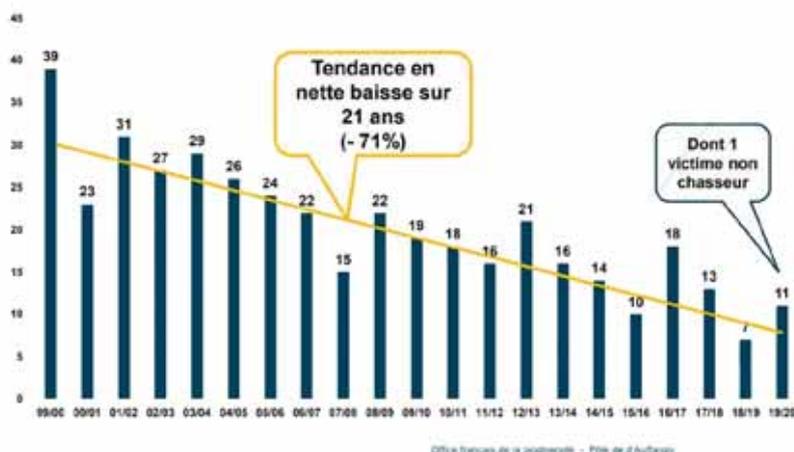
L'ACCA remercie tous les agriculteurs et les propriétaires pour la mise à disposition de leur terrain. Nous restons à disposition des habitants de Chauvigné (particuliers ou agriculteurs) pour :

- la maîtrise de la population de pigeons dans les bâtiments,
- effectuer le tirs de corvidés sur les cultures,
- piégeage : ragondins, renards, fouines, pies, corbeaux etc...

L'année 2021 a été marquée au niveau national par des accidents de chasse très médiatisés, nous appliquons depuis des années un rappel des consignes de sécurité avant chaque début de saison (règlement intérieur signé par les chasseurs) et début de battue afin de ne pas être confronté à de tels accidents, des sanctions sont prévues pour tout manquement aux règles, allant jusqu'à l'exclusion.

Selon le graphique ci-dessous, les accidents de chasse sont à la baisse :

EVOLUTION DES ACCIDENTS MORTELS



La nature est à tout le monde, il est plus facile de repérer des couleurs vives ou fluo ; de manière à être vu ; que des couleurs sombres.

Les prochaines dates à retenir pour 2022 :

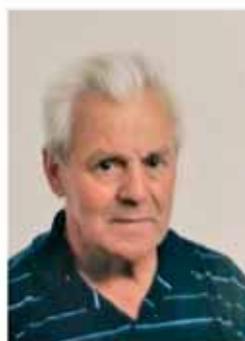
- Repas de chasse : Samedi 20 Février 2022(à emporter)
- Repas champêtre : Fin Août 2022



Mr LESACHER Amand
1972 / 1975



Mr MENARD Constant
1975 / 1987



Mr VALLETTE André
1987 / 1990



Mr POTREL Fernand
1990 / 1996



Mr RICHARD Philippe
1996 / 2005



Mr LORAND André
2005 / 2020



Mr FRETAY Thierry
Depuis 2020



Si la cérémonie du 8 mai a dû se dérouler sans public, selon la réglementation sanitaire, la population a pu s'associer à celles du

- **16 octobre à Rennes en hommage à ces 339 Morts en Afrique du Nord** dont beaucoup avaient à peine 20 ans.

- **11 novembre pour la commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918** dans nos communes respectives

- **5 décembre à Val Couesnon/Tremblay pour la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France** pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

(Journée préparée par la section de Marcillé-Raoul).

Outre ces manifestations patriotiques, la section continue ses actions sociales envers les adhérents et vous prie de noter la prochaine assemblée générale qui se tiendra le dimanche 13 février 2022 à la salle des fêtes de Chauvigné.

Cette année, nous ont quitté Georges CHASSEING, Ancien Combattant, ancien président de la section de Romazy et Louise DESMARES, Citoyenne de la Paix épouse d'Aimé, président honoraire.



L'Arbre à Idées

Depuis mars 2020, l'association a suspendu toutes ses activités en raison des conditions sanitaires.

Lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2021, les membres du bureau ont décidé de dissoudre l'association.

L'actif fera l'objet d'un don à la coopérative de l'école de Chauvigné.

L'association a apprécié les moments partagés avec toutes les personnes qui l'ont soutenue, elle les en remercie.

l'arbre à idées



Association des parents d'élèves

L'APE de Chauvigné a organisé pour la première année une braderie enfant au mois de décembre et une tombola. Nous avons participé au marché de Noël de l'école. Le Père-Noël a distribué des chocolats et un livre à chaque enfant. Cette petite fête s'est terminée par un goûter offert par l'association.

Si le protocole sanitaire nous le permet nous organiserons une fête de fin d'année au stade de foot avec un repas courant juin.

Si la crise sanitaire s'apaise, nous aviserons pour organiser d'autres événements...



Comité des fêtes

Une année particulière

Après une nouvelle année très calme au vu du contexte sanitaire, les membres du comité des fêtes sont impatients de retrouver l'ambiance des manifestations festives dans la commune !

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu début novembre, un nouveau bureau a été élu :

- Benjamin HOUSSAY et Julien DESMARES, co-présidents
- Denis GOUDAL, vice-président
- Guillaume GABORIEAU, trésorier
- Laurence BEZIEL et Aurélie TROPTARD, vice-trésorières
- Amélie GABORIEAU, secrétaire
- Lucie BERTHEL, vice-secrétaire

On compte également des membres motivés, dont 2 nouveaux à qui nous souhaitons chaleureusement la bienvenue : Anaëlle DESMARES et Thomas LAMIRAY, mais aussi Clément CHEVREL, Thomas DESMARES, Romain JOUAULT, Aurélie DELARUE, Benoît BERTIN.

Vous avez déjà pu en rencontrer certains en fin d'année avec la mise en place des grilles de Noël ; l'occasion de reprendre contact... Nous tenons d'ailleurs à féliciter les différents gagnants.

Tous les membres de l'association réfléchissent activement à d'autres projets pour la saison 2022-2023, mais vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates suivantes pour cette année, qui promettent une ambiance de folie :

- **le 5 mars 2022 : carnaval**
- **les 2 et 3 juillet : fête communale durant laquelle on reprend la formule à succès des années passées**

Nous reviendrons vers vous pour plus de détails concernant ces deux rendez-vous.

En attendant, tous les membres vous souhaitent une belle et heureuse année 2022.

Nous sommes réellement impatients de vous retrouver !

Contact : **B. Houssay : 06.77.70.77.97 - J. Desmares : 06.84.38.58.64**



Absents sur la photo :

Aurélie DELARUE, Benoît BERTIN, Anaëlle DESMARES, Romain JOUAULT

SPANC

(Service Public d'Assainissements Non Collectifs)

Cette année, les assainissements non collectifs seront contrôlés (c'est une obligation).

Un technicien de Couesnon Marches de Bretagne fera le diagnostic de votre installation. Dans les 15 jours précédents la visite, vous recevrez un avis de passage afin de convenir d'un rendez-vous.

TARIFS

CANTINE

Tarif enfant : 3,55 €

Tarif à partir du 3^{ème} enfant : 2,95 €

Tarif Adulte : 5.00 €

GARDERIE

Matin : de 7h00 à 8H30 : 0.50 € la demi-heure

Soir : de 16h30 à 19h00 : 0.50 € la demi-heure

Pénalités de 4.00 € du quart d'heure au-delà de 19h00

LOCATION SALLE DES FETES

- personnes de la commune : 200 €

- personnes hors commune : 350 €

- utilisation le lendemain : 100 €

- concours de belote, réunion : 70 €

- chauffage (octobre à avril) : 60 €

- tarif associations communales : location gratuite pour la première utilisation, 135 € dès la deuxième utilisation

CONCESSIONS CIMETIÈRE

- Concessions trentenaires : 80 €

- Concessions cinquantenaires : 120 €

- Caves-urnes : 30 ans : 500 €

- Caves-urnes : 50 ans : 700 €

TAXE ASSAINISSEMENT POUR LES FOYERS RELIÉS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 1,70 € du m³, + prime fixe annuelle : 30 €

Foyers utilisant un puits : facturation de 25 m³ par personne résidant au foyer, Prime de raccordement au réseau assainissement: 1000 €

Classes « 1 »

